



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

radars

Question écrite n° 54694

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur les recommandations du rapport relatif aux amendes-radars et le financement de la politique de sécurité routière. Le rapporteur souligne que le renforcement de la sécurité routière est à la fois un impératif éthique et une source d'économie considérable pour la Nation (évaluée à 7,5 milliards d'euros). Ainsi, le succès majeur de la sécurité routière aujourd'hui peut être relancé par une amélioration du fonctionnement du système actuel de radars et l'affectation unique des amendes-radars à l'extension du contrôle sanction-automatique et à des investissements directs de sécurité routière. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54694

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2009, page 6866

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)